

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association suisse des électriciens  
**Herausgeber:** Association suisse des électriciens  
**Band:** 50 (1959)  
**Heft:** 16

**Rubrik:** Communications ASE

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

## DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS

ORGANE COMMUN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS (ASE) ET  
DE L'UNION DES CENTRALES SUISSES D'ELECTRICITE (UCS)

### Assemblée annuelle 1959 de l'ASE et de l'UCS

les Samedi, Dimanche et Lundi 29, 30 et 31 août 1959

à St. Moritz

#### Invitation

La Commune de St. Moritz et le Service de l'électricité de la Commune de St. Moritz ont très obligeamment invité nos deux Associations à tenir leurs assemblées annuelles de 1959 à St. Moritz.

Les membres de nos Associations, de même que les dames, sont cordialement invités à participer en grand nombre à cette manifestation. Nous aurions grand plaisir à vous voir saisir cette occasion pour passer quelques heures agréables et pleines d'intérêt dans un cercle d'amis et de collègues.

Grâce à l'obligeance des Directions de la S.A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo, de la S.A. des Forces Motrices de l'Engadine, Zernez, et du Service de l'électricité de la Ville de Zurich, les participants auront l'occasion de visiter des usines hydroélectriques qui se trouvent en partie en construction.



#### PROGRAMME

le Samedi 29 août 1959

16 h 00

Assemblée générale de l'UCS à «l'Embassy» de l'hôtel Palace, St. Moritz-Village.

*Pour les dames :*

*Thé à l'hôtel Suvretta-House (17 h 00 env.)*

Rassemblement: 16 h 00 à la place de l'école; départ en autocars en passant par St. Moritz-les-Bains, court arrêt pour visiter la station thermale

Retour vers 18 h 30.

Cette excursion est aimablement offerte par le Service de l'électricité de la Commune de St. Moritz.

*Coupon No 1*

dès 19 h 45	<b>Apéritif dans les hôtels Kulm et Palace, offert par le Service de l'électricité de la Commune de St. Moritz, de la S.A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo et de la S.A. des Forces Motrices du Canton des Grisons, Klosters.</b>	<i>Coupon No 2</i>
20 h 30	<b>Banquet officiel de l'ASE et de l'UCS à l'hôtel Kulm et à l'hôtel Palace pour les invités, les membres de l'ASE et de l'UCS et les dames. Prix du repas (café crème et service compris, mais sans boissons) fr. 14.—.</b>	<i>Coupon No 3</i>

**le Dimanche 30 août 1959**

10 h 00	<b>Assemblée générale de l'ASE à «l'Embassy» de l'hôtel Palace, St. Moritz-Village; suivie d'une conférence en langue allemande</b>
env. 11 h 15	<b>présentée par M. le Dr E. Schumacher, colonel divisionnaire, Bolligen (BE)</b> <b>Le sélectionnement des futurs chef d'entreprises</b>

*Pour les dames :*

- Les dames pourront assister soit:
- a) à l'Office Divin
  - b) au concert à St. Moritz-les-Bains à 11 h 00  
(autobus de St. Moritz-Village toutes les demi-heures).
  - c) à la visite du musée de l'Engadine et au musée Segantini:  
Entrée sur présentation de la carte de participant fr. 1.—.

Dîner à l'hôtel ou ailleurs, au gré des participants.

**Excursions**

Après-midi:

**1. PIZ NAIR**

Rassemblement: 14 h 30 devant l'hôtel St. Moritzerhof (près de la station du funiculaire de la Corviglia).  
Retour vers 17 h 00.

Frais de l'excursion fr. 5.50.

*Coupon No 4*

**2. MUOTTAS MURAGL**

14 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.  
Retour vers 17 h 00.

Frais de l'excursion en automobile postale et en funiculaire (aller et retour) fr. 6.—.  
funiculaire seulement (aller et retour) fr. 4.—.

*Coupon No 5*

**3. DIAVOLEZZA**

14 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.  
Retour vers 18 h 00.

Frais de l'excursion en automobile postale et en téléférique (aller et retour) fr. 12.—.  
téléférique seulement (aller et retour) fr. 7.—.

*Coupon No 6*

**4. SOGLIO**

14 h 15: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.  
Retour entre 18 h 00 et 19 h 00.

Frais de l'excursion fr. 11.—.

*Coupon No 7*

P. S. Vue la situation précaire de la route à Soglio, les participants sont priés d'utiliser uniquement l'automobile postale.

Souper à l'hôtel ou ailleurs, au gré des participants.

Soirée libre.

**le Lundi 31 août 1959**

**Excursions**

**A. Val Puschlav**

Visites des centrales Cavaglia et Robbia de la S.A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo.  
Excursion en automobile postale jusqu'à l'hospice Bernina, et par train spécial du Chemin de fer de la Bernina jusqu'à Poschiavo. Retour en automobile postale.

Petite collation dans le train, apéritif et dîner à l'hôtel Le Prese, aimablement offerts par la Direction de la S.A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo.

7 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.

vers 17 h 00: Arrivée à Samedan. Correspondance au train pour Coire, dép. de Samedan 17 h 18.

Frais de l'excursion fr. 15.—.

*Coupon No 8*

P. S. Les participants sont priés de prendre leurs bagages dans l'automobile postale.

**B. Visite des Forces Motrices au Bergell**

7 h 15: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.

Dîner à la cantine d'Albigna, aimablement offert par le Service de l'électricité de la Ville de Zurich. Zurich.  
Arrivée à St. Moritz vers 16 h 45. Correspondance au train pour Coire, dép. 17 h 03.

Frais de l'excursion fr. 11.—.

*Coupon No 9*

P. S. Les participants sont priés de mettre des chaussures solides et de se munir d'un imperméable. Les bagages des participants seront portés par le personnel des hôtels à la gare de St. Moritz avant le départ du train de 17 h 03. Prière de munir les bagages de l'adresse exacte.

**C. Excursion en Basse-Engadine.** Orientation sur les usines hydrauliques projetées de l'Engadine.

7 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.

Dîner à Schuls.

Arrivée à Samedan 17 h 00. Correspondance au train pour Coire, dép. de Samedan 17 h 18.

Frais de l'excursion et du dîner (sans les boissons) fr. 17.50 (dîner seulement fr. 7.50). *Coupon No 10*

P. S. Il est recommandé aux participants ne désirant plus retourner à St. Moritz à la fin de l'excursion, de faire enregistrer leurs bagages à St. Moritz, pour leur gare de destination. De plus, il est possible de déposer les bagages le lundi matin au bureau du tourisme qui s'occupera du transport des bagages à la gare de Samedan.

**Réservations des chambres**

Pour le logement les hôtels suivants sont disponibles:

Cat.	Hôtels	Chambre et petit-déjeuner, service et taxe compris par nuit et par personne		Chambre et petit-déjeuner, 1 repas principal, service et taxe compris, par nuit et par personne	
		sans bain	avec bain	sans bain	avec bain
I	Carlton Kulm Palace Suvretta	ca. Fr.	ca. Fr.	ca. Fr.	ca. Fr.
		—	—	37.—	42.—
II	Kurhaus & Grand Hotel des Bains	—	—	29.—	36.—
III	Caspar Badrutt Du Lac Schweizerhof	18.—	25.—	26.—	33.—
IV	Albana Belvédère Calonder La Margna Monopol Neues Posthotel Steffani Granita	16.50	22.50	24.—	30.—
V	Bellavista Bellevue au Lac Bristol	14.50	20.50	21.—	27.—
VI	Aurora Bernasconi Grünenberg St. Moritzerhof Laudinella	13.—	18.—	19.—	24.—
VII	Bernina Meierei National Primula Rätia	12.—	—	17.50	—
VIII Garni	Eden Victoria Languard	12.—	17.—	—	—

### *Observations*

- Les organisateurs se chargeront volontiers de la réservation des chambres d'hôtel pour les participants en tenant compte de leurs désirs dans la mesure du possible. Le nombre des chambres à un lit étant limité, nous prions nos membres de vouloir bien accepter, autant que possible, des chambres à deux lits.
- Les participants régleront eux-mêmes leur note d'hôtel. Pour cette raison, la carte de participant ne comportera pas de coupon pour le logement.

### **Carte de participant**

La carte de participant est obligatoire pour tous les participants, à l'exception de ceux qui n'assistent qu'aux assemblées générales. Elle coûte fr. 5.— par personne, y compris l'insigne de fête.

Les cartes de participant seront remises à tous les membres de l'ASE et de l'UCS, de même qu'aux membres de leur famille et à leurs connaissances, pourvu que la commande soit faite par un membre.

La carte de participant comprend les coupons ci-après, selon l'inscription:

	<i>Coût fr.</i>
No 1 Thé à l'hôtel Suvretta-House (pour les dames), 29 août 1959 . . . . .	—
No 2 Apéritif avant le Banquet officiel, 29 août 1959 . . . . .	—
No 3 Banquet officiel de l'ASE et de l'UCS, 29 août 1959 . . . . .	14.—
No 4 Excursion du dimanche PIZ NAIR, 30 août 1959 . . . . .	5.50
No 5 Excursion du dimanche MUOTTAS MURAGL, 30 août 1959 . . . . .	6.—
	(funiculaire seulement) (4.—)
No 6 Excursion du dimanche DIAVOLEZZA, 30 août 1959 . . . . .	12.—
	(téléférique seulement) (7.—)
No 7 Excursion du dimanche SOGLIO, 30 août 1959 . . . . .	11.—
No 8 Excursion A (Puschlav) 31 août 1959 . . . . .	15.—
No 9 Excursion B (Bergell) 31 août 1959 . . . . .	11.—
No 10 Excursion C (Basse-Engadine) 31 août 1959 . . . . .	17.50
	(dîner seulement) (7.50)

### *Remarques :*

Les cartes de participant avec coupons seront remises dès réception du paiement. À titre exceptionnel, des cartes de participant et des coupons isolés pourront être obtenus au bureau de renseignements.

### **Bureau de renseignements**

Le bureau de renseignements de l'ASE et de l'UCS se trouve à la maison de la Commune (office du tourisme), St. Moritz-Village. Téléphone: (082) 3 31 47/50.

Il est ouvert:

le Vendredi 28 août 1959	de 18 h 00 à 20 h 00
le Samedi 29 août 1959	de 9 h 00 à 18 h 00
le Dimanche 30 août 1959	de 8 h 00 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00
le Lundi 31 août 1959	de 7 h 00 à 10 h 00

### **Observations générales**

#### *1. Banquet en commun*

- En raison de l'affluence probable, le banquet de l'ASE et de l'UCS aura lieu aussi bien à l'hôtel Kulm qu'à l'hôtel Palace. Les participants sont priés d'indiquer sur le bulletin d'inscription dans quel hôtel ils désirent participer au banquet. Les organisateurs se réservent toutefois le droit de modifier la répartition.
- Les tables seront numérotées, mais non pas les places. Il sera tenu compte, dans la mesure du possible, du désir des membres d'occuper une place à côté de certaine personne. Les participants sont instamment priés de s'en tenir aux indications qui figureront sur les cartes de participant.

#### *2. Excursions*

- Le nombre des participants aux différentes visites étant limité, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur réception. Les organisateurs se réservent donc le droit de modifier la répartition des inscriptions.

- b) Il est recommandé aux participants des excursions du 31 août 1959 de faire enregistrer leurs bagages par train de voyageurs. D'autres possibilités sont mentionnées au programme des diverses excursions.
- c) Les participants qui utiliseront leur voiture particulière pour les visites techniques et les excursions sont priés de vouloir bien l'indiquer sur la formule d'inscription.

### Horaire

#### Aller

Genève	dép.	4.31	6.48	9.18	13.23									
Lausanne	dép.	5.15	7.24	10.06	14.08									
Berne	dép.	4.02	6.30	8.36	11.32	15.21								
Zurich	dép.	6.55	8.28	10.20	13.45	17.20	St-Gall	dép.	6.50	8.20	9.41	11.32	13.19	
Coire	arr.	8.40	10.19	12.00	15.38	18.58	Coire	arr.	8.40	10.19	11.26	12.00	15.38	
Coire	dép.	9.00	10.40	12.28	16.13	19.15	Coire	dép.	9.00	10.40	11.46	12.28	16.13	
St. Moritz	arr.	11.35	12.58	14.59	18.39	21.35	St. Moritz	arr.	11.35	12.58	14.15	14.59	18.39	
Bâle	dép.	5.50	7.00	7.46	8.44	10.20	11.56	14.21						
Zurich	dép.	7.13 <sup>1)</sup>	8.28	9.27	10.20	11.41 <sup>2)</sup>	13.45	16.03 <sup>2)</sup>						
Coire	arr.		10.19	11.26	12.00		15.38							
Coire	dép.		10.40	11.46	12.28		16.13							
St. Moritz	arr.	12.40	12.58	14.15	14.59	16.28	18.39	20.47						

<sup>1)</sup> départ Zurich-Enge    <sup>2)</sup> Landquart-Davos

#### Retour

St. Moritz	dép.	direction Zurich-Berne-Genève	7.56	10.22	11.36	13.20	14.50	16.20	17.03				
								18.09 <sup>*)</sup>		*	Zurich	seulem.	
		direction Zurich-Bâle		10.22	11.36	13.20	14.50	16.20	17.03	18.09			
		direction Coire-St-Gall		7.56	10.22	12.25	14.50	16.20	17.03	18.09			

*Billets collectifs:* Afin que le voyage jusqu'à St. Moritz ne soit pas trop coûteux, les participants en provenance des villes ont éventuellement la possibilité de se procurer un billet collectif qui permet également le voyage de retour séparé. Les intéressés sont priés d'indiquer sur le bulletin d'inscription le jour de leur départ et le train qu'ils désirent prendre. Les participants seront informés en temps voulu.

### Inscription

Dernier délai d'inscription: 12 août 1959.

Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, nous prions les participants, dans leur propre intérêt, de s'inscrire au plus tôt auprès de

*l'Administration commune de l'ASE et de l'UCS  
301, Seefeldstrasse, Zurich 8. Téléphone (051) 34 12 12*

Comme le nombre des participants sera certainement très élevé, nous ne pouvons pas garantir de prendre en considération les inscriptions arrivant après le 12 août 1959.

Veuillez vous inscrire en utilisant le bulletin d'inscription vert et le bulletin de versement joint au Bulletin de l'ASE, 1959, no 16.

(Compte de chèques postaux VIII 6133 de l'Association Suisse des Electriciens.)